

3 Activités

La Commission Assurance Qualité s'est réunie deux fois au cours de l'année académique 2021-2022 plus une fois pour une séance extraordinaire en ligne au mois de décembre 2021. Un récapitulatif des activités est présenté dans le tableau ci-dessous.

4 Tableau synthétique des thèmes abordés et des activités

Date	Contenu
03.11.2021	<ul style="list-style-type: none">• Accréditation de l'Université, un résumé du débriefing est présenté :<ul style="list-style-type: none">○ Le président de la Commission rappelle qu'une pré-visite et une visite des expert·e·s avec des entretiens ont eu lieu en août et octobre.○ Le groupe d'expert·e·s comme l'AAQ ont particulièrement loué le bon déroulement des entretiens.○ Le président de la Commission informe sur les prochaines étapes et dates importantes du processus.○ La Commission décide d'attendre le rapport de mi-décembre avant de discuter des points qui ont été mentionnés lors du débriefing.• Les facultés, services et corps informent sur leurs activités et sur les thèmes traités :<ul style="list-style-type: none">○ Le représentant de la Faculté des lettres et des sciences humaines informe que celle-ci poursuivra les évaluations des programmes d'études.○ Le représentant de la Faculté des sciences économiques et sociales et du management informe que suite à l'expérience des évaluations de programmes menées dans le Département des Sciences du Management, les programmes des autres départements seront également évalués régulièrement à l'avenir.○ La Directrice académique informe que le projet indicateurs sera relancé l'an prochain en collaboration avec le Service IT et le Service AQ.
17.12.2021	<p>Une séance extraordinaire en ligne a lieu pour discuter du rapport AAQ et des deux lettres de prise de position du Rectorat.</p> <ul style="list-style-type: none">○ La Commission n'a pas d'objection au rapport de l'AAQ.○ Les facultés prennent note de la seule condition et s'engagent à élaborer un concept pour la prochaine séance.○ Hormis la lettre de prise de position concernant les recommandations, que la Commission trouve incomplète

	<p>par rapport à la recommandation 5, aucune autre modification n'est souhaitée.</p>
<p>12.04.2022</p>	<p>La séance a exceptionnellement eu lieu en deux parties dont à la deuxième partie ont également été invités les doyens non-membres de la Commission AQ.</p> <p>1^{ère} partie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le président de la Commission et la responsable du Service AQ informent que l'Unifr a été accréditée comme université par le Conseil suisse d'accréditation (CSA) sous réserve d'une condition et de cinq recommandations : <ul style="list-style-type: none"> ○ La condition est que l'Unifr mette en place une évaluation périodique et systématique des professeur·e·s dans un délai de deux ans. ○ Le groupe d'expert·e·s recommande à l'Unifr... <ol style="list-style-type: none"> (1) de clarifier l'assignation des rôles et des responsabilités à toutes les étapes du double cycle qui sous-tend le système d'assurance de la qualité. [Standard 1.3] (2) de continuer de mettre en oeuvre les objectifs qu'elle se fixe en matière de développement durable écologique, de développer davantage ses dimensions sociale et économique et d'assurer un suivi régulier du niveau d'atteinte des objectifs. [Standard 2.4] (3) de systématiser la procédure d'évaluation des programmes et de définir une périodicité pour sa mise en oeuvre. [Standard 3.2] (4) de souligner les besoins, expliquer les priorités, insister sur l'urgence dans tous les documents stratégiques auprès du canton, en vue d'augmenter les ressources mises à disposition et ce faisant de garantir la santé du personnel et la qualité des infrastructures de recherche. [Standard 4.1] (5) de veiller aux risques liés à l'informalité dans les processus de recrutement et de la promotion de la relève. Une expertise externe devrait également être favorisée pour limiter les éventuels conflits d'intérêt. [Standard 4.3] ○ Pour la recommandation 3, le Service AQ invite les facultés à élaborer un concept pour systématiser la procédure d'évaluation des programmes et à définir une périodicité pour sa mise en place. ○ Pour la recommandation 5 : Cette recommandation n'a pas été très bien comprise. Le Service AQ se renseigne et informera à nouveau la Commission AQ. ○ Les recommandations seront traitées ultérieurement.

- La responsable du Service AQ présente les résultats de la dernière enquête Alumni de l'OFS.
- Les facultés, services et corps informent sur leurs activités et sur les thèmes traités :
 - Les facultés sont satisfaites du concept de l'évaluation des professeur·e·s.
 - La Faculté des sciences et de médecine informe que les voies d'étude de médecine ont été accréditées par le Conseil suisse d'accréditation sans condition.
 - Les corps CSWM et APU informent que leur comité est partiellement ou entièrement complet.

2^{ème} partie

- La deuxième partie de la séance est consacrée à la discussion du concept de l'évaluation des professeur·e·s rédigé par les doyens.
 - Les éléments clés du concept consistent d'une évaluation formelle et formative au niveau des facultés avec une périodicité de 7 ans et d'un échange informel annuel entre collègues au niveau des départements.
 - Le concept est jugé positivement par toutes les personnes présentes, même si plusieurs points de détails sont soulevés.
 - Les modifications proposées par le Service AQ sont acceptées.
 - Un document de synthèse sur la base du concept des doyens et de la discussion sera rédigé par le Service AQ et soumis pour approbation au Rectorat.